

Bon en orthographe !

Certains se vantent d'être « bon en orthographe », pourquoi pas ? C'est, de nos jours, un label dont on peut se prévaloir, alors qu'ici et là, dans les courriers rédigés à la main, dans les courriels, malgré les correcteurs intégrés dans les programmes de traitement de texte, les fautes font florès.

Que dire en effet de ces comptes-rendus de réunions truffés de fautes de syntaxe, de ces mots écorchés, de ces verbes accordés à la va-comme-je-te-pousse ? Ces erreurs, hélas récurrentes, sèment le doute dans l'esprit du lecteur sur le sérieux de l'organisme par lequel ils sont rédigés ou sur la capacité de compréhension du scripteur. La bévue peut faire sourire, mais l'inexactitude répétitive décrédibilise !

Pourtant, il n'est pas difficile d'écrire en bon français ! Si quelques acariâtres, un peu pisse-vinaigre, prétendaient devant moi que notre langue est bien difficile à maîtriser, je leur rétorquerais qu'ils n'ont qu'à se plonger dans les lexiques, les dictionnaires, les manuels... tous ces ouvrages dans lesquels, grâce aux efforts des lexicographes, le savoir est emmagasiné. Qu'ils les ouvrent, qu'ils les lisent, qu'ils s'imprègnent de leur contenu ! Voilà l'effort qu'il convient d'accomplir afin d'appréhender le minimum indispensable pour s'en sortir dans le monde si intransigeant de la communication.

Voici quelque temps on pouvait encore invoquer, comme une circonstance atténuante, le parcours chaotique des études. Désormais, hormis les cas particuliers qu'il n'est bien sûr pas question de nier, la plupart de ceux qui arrivent sur le marché de l'emploi ont reçu un enseignement de bon niveau dispensé par des personnels compétents et formés.

Toutefois si l'on évoque les particularités qui complexifient inutilement notre langue, il faut admettre qu'il est parfois délicat d'argumenter. En effet, comment justifier les écritures des mots paysanne et partisane ou patronner et patronage et que dire de l'accord des verbes pronominaux ?

Mais malgré ces écueils, souhaitons que chacun puisse être fier des efforts qu'il aura faits ; qu'il n'ait aucun remords, aucune honte lorsqu'il devra rédiger une lettre de motivation, un pensum..., qu'il puisse dire : « Ces centaines d'heures d'apprentissage que l'acquisition de ces règles m'ont coûté, je ne les ai pas passées pour rien ! »

Ah ! Pour terminer, juste un codicille, ne pas oublier que la langue et l'usage qu'on en fait doivent être au service de l'homme et non l'inverse.

Le CLEC